

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 400 Mercredi 17 Juin 2020 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Caroline JEHL, Anne-Laure VIARD, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 17 h 30

SUIVI	
1. Prochain BEx	Le Mercredi 1 Juillet à 17 h 30 en distanciel

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Report du Championnat de France Marathon	<p>Suite à différentes informations du calendrier internationales via l'ICF et l'ECA, la Commission Nationale Course en Ligne – Marathon – Paracanoë demande une modification du calendrier national.</p> <p>Voici les éléments à prendre en compte au niveau calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Olympic Hopes – 18 et 20 septembre (cadet et junior dame et homme), • Coupe du Monde Sprint – 26 et 27 septembre (équipe de France senior sprint), • Championnat d'Europe Marathon – 1er au 4 Octobre (junior à senior). <p>Un contact a été pris avec le manager des équipes de France marathon, si le championnat de France est maintenu les 26 et 27 septembre, les membres de l'équipe de France marathon ne participeront pas à ce championnat.</p> <p>A la vue de ces éléments et afin de présenter les meilleurs athlètes français dont les internationaux de la discipline au championnat de France, il est demandé un report du Championnat de France Marathon au 10 et 11 Octobre.</p> <p>→ Suite à l'accord de communauté d'agglomérations et du Comité d'Organisation, validation par le BEx de cette modification de date,</p>
2. World Master GAMES 2025	<p>Les World Master Games sont un événement international multisport, réservé aux amateurs de 30 ans et plus, accessible à tous (sans qualification), et organisé tous les 4 ans depuis 1985. 28 Fédérations Internationales sont membres ou affiliées à l'IMGA (International Masters Games Association), dont l'ICF.</p> <p>Le CNOSF a présenté aux fédérations, lundi 15 juin, son projet de candidature pour l'organisation des World Masters Games (WGM) à Paris en 2025. Sa</p>

	<p>volonté est que le projet soit porté par le mouvement sportif, donc d’y associer largement les fédérations.</p> <p>La compétition se déroulera sur 10 jours, du 8 au 17 août 2025. Le site identifié pour les compétitions de Canoë-Kayak est le stade nautique Olympique d’Ile de France situé à Vaires-sur-Marne. Ce site sera partagé avec l’aviron et la natation (nage en eau libre).</p> <p>Les disciplines pouvant être organisées en Canoë Kayak pourraient être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Slalom, - Sprint, - Kayak Polo, - Marathon ou Short-Race, - Dragon Boat. <p>La FFCK doit se positionner sur le choix des disciplines retenues, qu’elles figurent dans cette liste ou non.</p> <p>Attentes du CNOSF vis-à-vis des fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de notre engagement dans la candidature, - Identification d’un référent par fédération, - Aide à la définition du concept sportif : <ul style="list-style-type: none"> o Identification des disciplines proposées et des catégories, o Identification des sites d’entraînement et de compétition, o Elaboration d’un macro-planning de compétition. - Rédaction d’une lettre de soutien : <ul style="list-style-type: none"> o Soutien à la candidature du CNOSF, o Engagement dans le comité d’organisation si la candidature est retenue, o Déclaration de non-concurrence avec d’autres événements locaux, o Soutien sur la contribution à l’effort marketing lié au rayonnement de l’événement. <p>→ Le BEx est favorable pour cette candidature. Toutefois, comme il s’agit d’un événement international, cette décision doit être validée par le Conseil Fédéral.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Compte Rendu du Bureau Enseignement Formation du 14 mai 	<p>Bureau Enseignement Formation</p> <p>Deux points ont été étudiés avec la plateforme de formation à distance - E-learning et le nouveau système Pagaies Couleurs.</p> <p>Une charte des bonnes pratiques pour la plateforme E-learning, pour les formateurs, a été proposée.</p> <p>Pour le système Pagaies Couleurs, les référentiels, le tableau de progression, le guide d’utilisation et les outils pour les formateurs habilités H1, ont été relus et amendés.</p> <p>Validation de ce Compte-Rendu par le BEx,</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de comptes bancaires au Crédit Agricole 	<p>Suite à la signature du partenariat avec cette Banque, la FFCK s’engage dans une démarche d’ouverture de comptes permettant de gérer ses activités en fort développement et de répondre à la montée en puissance de ce partenariat.</p> <p>Validation du BEx,</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

1. Plan de rebond : Volet Tourisme

Le plan de rebond de la FFCK a été présenté au BEX le 2 juin dernier, avant de l'être au conseil fédéral le 6 juin. Il s'inscrit, pour rappel, dans le cadre du programme de relance post-COVID 19 de la fédération qui comprend trois phases distinctes :

- La reprise (avril/mai),
- Le rebond (à compter du mois de juin),
- L' « Après » (la rentrée de septembre).

Le volet « Tourisme » prévoit, fin juin, le lancement d'une opération de promotion des sports de pagaie, baptisée « *Pagayez en France* », se prolongeant tout l'été ET au-delà de la rentrée de septembre une suite à l'opération baptisée « *Pagayez en Club* ».

Le plan de communication se déclinera comme suit :

- Des relations PRESSE (médias nationaux – presse écrite et audiovisuelle),
- La création de kits pour nos structures Affiches + kit visuel thématique sur la campagne, téléchargeables sur notre site et/ou envoyés par voie postale,
- Le lancement d'une campagne SOCIAL MEDIA (Facebook + Instagram +web).

Présentation et validation des outils de communication par le BEX, qui rend hommage à la qualité des outils et présentations fournies par les services.

2. Plan de déploiement de la politique de titre

La nouvelle politique de titre a été validée lors de la dernière assemblée générale. Il convient désormais d'en assurer le déploiement et de permettre aux clubs et membres agréés de préparer leur rentrée et à l'ensemble des acteurs, d'adapter les documents statutaires, règlementaires et de communication.

Les enjeux sont :

- Permettre aux clubs de préparer leur saison, dès cette fin d'année scolaire,
- Donner les éléments visuels et techniques aux clubs et aux CD/CR pour faciliter une présentation simple et attractive du nouveau système et accompagner les clubs,
- Accompagner les clubs dans l'intégration dans leur offre, dans leurs statuts et RI de ces nouveaux titres.

Création d'un dossier d'accompagnement :

- Présentation destinée à circuler au sein du réseau fédéral,
- Infographies,
- Guide des structures (licences, PC, dispositifs fédéraux, ...),
- Clips vidéo pour les structures et pratiquants,
- Charte graphique,
- Statuts et règlement intérieur types de club et CR-CD.

Plan d'action de l'accompagnement des structures :

- Partage interne et conception du kit d'accompagnement

	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion à l'ensemble du réseau du nouveau dispositif de licences et d'adhésions (communication interne) avec réunions distanciées pour répondre aux questions des structures en juillet en inscription libre et par région au mois de septembre-octobre, • Ouverture du dispositif et de l'ensemble des projets aux acteurs professionnels (communication externe et promotion des nouvelles licences, PC, SN, CanoeGO,...), • Mise en service à la mi-décembre : livraison nouvelle interface GOAL et ouverture de la pré-saison.
--	--

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Phase 3 du déconfinement	La Phase 3 du déconfinement commence le 22 juin et il semblerait que toutes les interdictions soient levées. Les sports collectifs et les équipages redeviendraient possibles. La limitation des groupes à 10 tomberait aussi. Seuls les très grands rassemblements resteraient à autorisation et le maintien de certains gestes barrières au sein des clubs pourraient être maintenus.
2. Annulation billets JOP 2020	Les billets d'avion pris pour les Jeux Olympiques en août de 2020 sont en négociation afin d'être remboursés même si toutes les compagnies n'ont pas les mêmes règles. Il semblerait que la majorité des billets pris auprès de Japan Air Lines et d'Air France seront remboursés. Par contre, il semble que sur la compagnie Aeroflot, cela soit plus difficile.
3. Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie	L'instruction du projet de construction de la maison du CK et des Sports de pagaie sur un terrain situé à l'entrée du site olympique et paralympique de Vaires-Sur-Marne se poursuit. Ce mercredi 17 juin 2020, il a été procédé à la signature de la promesse de vente du terrain entre la FFCK et la Ville de Vaires-Sur-Marne avec les Notaires représentant chaque partie. Ce terrain d'une superficie de 3102 m ² , est proposé à la FFCK à un prix de 215 000 euros.

Fin du BEX à 19 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

